

Le 14 février 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 14e jour de février 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Nathalie Picard agit comme secrétaire.

(11-02-19) Ordre du jour – Adoption avec ajout

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant l'item suivant:

7.4) Règlement RMU-08 relatif à la circulation de véhicules de transport

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-20) Séance régulière du 10 janvier 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 10 janvier 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-21) Correction au procès-verbal du 13 décembre 2010- Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte la correction au procès-verbal du 13 décembre 2010 portant sur la résolution 10-12-426 précisant qu'il s'agit du 1^{er} projet du règlement #10-173-1.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- *M. Pierre Drolet demande des précisions sur les montants de remboursement de la taxe sur l'essence.*
M. le Maire lui dit qu'un montant de 450 000\$ est disponible sur 5 ans et qu'il est déterminé en fonction des projets présentés. Les priorités vont à l'aqueduc et aux égouts.
- *M. Marcel Lavallée est satisfait des éclaircissements apportés au point précédent.*

(11-02-26) Règlement #URB-10-12-74 modifiant le règlement de zonage #405 afin de permettre les usages complémentaires de services à l'intérieur des zones Rm-1 et Rm-2- second projet

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement #URB-10-12-74 modifiant le règlement de zonage #405 afin de permettre les usages complémentaires de services à l'intérieur des zones Rm-1 et Rm-2.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-27) Règlement #10-173-1 relatif aux ententes avec les promoteurs pour les travaux municipaux- secteur résidentiel – adoption finale

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le règlement #10-173-1 relatif aux ententes avec les promoteurs pour les travaux municipaux- secteur résidentiel.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-28) Demande PIIA – Janvier 2011- Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil accepte la demande faite dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, le tout en entérinant les précisions et conditions formulées par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la séance du 31 janvier 2011, comme suit :

- ♦ 21, rue Guillot :
- Démolition et reconstruction du cabanon

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-29) Capacité de pompage rue Mercier- Développement SC

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil décide que les frais relatifs à l'étude pour calculer la capacité du poste de pompage rue Mercier soient assumés par Développement SC.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-30) Équité salariale- Soumission- Adjudication de contrat

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie à la firme Profil PME le contrat pour réaliser le programme d'équité salariale et la conception d'outils en gestion des ressources humaines au montant de 3 240,-\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Halte routière

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

(11-02-31)

Nom de rues

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil reconduise la résolution 10-12-458 confirmant que le nom de la nouvelle rue devant être ouverte dans le développement de M. Serge Tessier, est rue Hardy.

On demande à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser ce nom.

Vote : Pour : 4

Contre : 2

Messieurs Gilles Papillon et Mario Denis enregistrent leur dissidence.

N.B. Le maire M. Jean-Yves Nobert est en désaccord avec cette résolution.

Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents.

Règlement #RMU-05-04 relatif à la circulation

Comme il s'agit de la 4^e modification au règlement initial (#RMU-05), le règlement sera refait au complet pour plus de clarté. Report de l'adoption à la prochaine séance du conseil.

Harmonisation de la vitesse sur la route 138

Les conseillers prépareront un projet de lettre adressée aux quatre maires des municipalités riveraines de la MRC au sujet de l'harmonisation de la vitesse sur la route 138 et le soumettront au maire M. Jean-Yves Nobert.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

M. le conseiller Michel Bertrand demande au maire M. Jean-Yves Nobert de proposer, au prochain caucus de la MRC, que M. Guillaume Delair (chargé de projet-cours d'eau) puisse siéger au conseil d'administration de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).

CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES

Noël d'Antan- compilation des dépenses (en date du 11 janvier 2011)

Coût pour les matériaux des maisonnettes : 2 982,40\$

Autres dépenses payées par la Ville : 1 203,21\$.

(11-02-32)

Brigade des pompiers- Demande pour un support à télévision

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'un support à télévision au coût de 98,-\$ plus taxes pour la brigade des pompiers.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Association des propriétaires de l'Anse

L'Association demande à la Ville de déterminer le coût précis de l'étude de faisabilité et de l'informer des honoraires du consultant pour la préparation de l'étude. M. Blais transmet à M. Desharnais copie de l'offre de services professionnels de BPR. En attente de sa réponse.

(11-02-33)

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec- Renouveau d'adhésion

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil renouvelle son adhésion à titre d'organisme membre au coût de 30 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-34)

Comité touristique - demande de versement de subvention

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement de 1 500,-\$ au comité touristique tel que prévu au budget de 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-35)

Demande d'aide financière- Geneviève Leclerc du Club de patinage de vitesse *Les élites de Portneuf*

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement de 100,-\$ à Geneviève Leclerc pour sa participation au championnat canadien longue piste à Winnipeg.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Cours de ramonage- Campus Notre-Dame-de-Foy et assurance PMT Roy

Non renouvellement au 1^{er} mars de l'assurance responsabilité ramonage et cheminée chez PMT Roy. Une décision est à prendre sur la poursuite de ce service. Une copie de l'offre de service du Campus Notre-Dame-de-Foy pour le cours de ramonage a été transmise chez l'assureur afin qu'il nous donne ses commentaires. À suivre.

(11-02-36)

Achat d'une machine à écrire

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gille Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'une machine à écrire (dactylo Nakajima) chez Richard équipement au coût de 979,99\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-37)

Demande de prolongation de délai en vue de l'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf

CONSIDÉRANT que le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 9 mars 2009, suite à la signification d'un avis à cet effet par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Madame Nathalie Normandeau;

CONSIDÉRANT que l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme détermine que la municipalité doit adopter tout règlement de concordance qui est nécessaire pour tenir compte de la révision du schéma dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur de schéma révisé;

CONSIDÉRANT que la municipalité a décidé de profiter de cette occasion pour procéder à un vaste exercice visant à revoir la planification d'ensemble de son territoire et à refondre en profondeur sa réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le délai de deux ans prévu à l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme s'avère nettement insuffisant pour réaliser ce mandat et qu'il y a lieu, dans les circonstances, de requérir un nouveau délai au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au ministre de prolonger le délai imparti par la loi, suite à une demande faite par la municipalité et qu'il y a lieu de requérir un délai de deux ans additionnel;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cap-Santé a confié le mandat de la réalisation des règlements de concordance à adopter au service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la MRC de Portneuf;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Marion Denis
ET RÉSOLU**

QUE le conseil de la Ville de Cap-Santé demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger jusqu'au 9 mars 2013 le délai imparti par la loi pour l'adoption de tout règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-38)

Service de Transport adapté de Portneuf

CONSIDÉRANT que le Transport adapté est administré par la MRC de Portneuf et dessert les municipalités participantes de la MRC de Portneuf;

CONSIDÉRANT que le service de Transport adapté est offert par l'entreprise privé;

CONSIDÉRANT que les tarifs sont de 2,75\$ pour un déplacement simple à l'intérieur du territoire et de 6,00\$ pour un déplacement simple à l'extérieur du territoire;

CONSIDÉRANT que la contribution globale escomptée du milieu (usagers et municipalités) doit tendre à atteindre 35% des coûts estimés du service;

CONSIDÉRANT que la contribution municipale de la Ville pour l'année 2011 est établie à 6 000,45\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement de la contribution de 6 000,45\$ à la Ville de Saint-Basile d'ici le 31 mars 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Groupe ACCIsst

Adhésion non souhaitée.

(11-02-39)

Travaux de climatisation au Centre multifonctionnel

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les honoraires professionnels de Consultant Mesar inc. au coût de 4 900,-\$ plus taxes pour réaliser les travaux de climatisation au Centre multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Utilisation des pistes de ski de fond- Portneuf Elementary School

Monsieur Mario Denis a contacté monsieur Côte au sujet de l'utilisation des pistes de ski de fond par les écoliers de Portneuf Elementary School et des frais chargés de 100,-\$. Le maire enverra une lettre au club de ski de fond Cartier-Santé demandant s'il est possible de ne rien faire payer aux jeunes étant donné que la ville contribue annuellement à son financement.

(11-02-40)

Nomination d'une présidente d'élection pour l'élection partielle

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil suggère à la Commission municipale du Québec de nommer madame Marie-Pierre Beaupré pour agir à titre de présidente d'élection puisque le secrétaire trésorier et la secrétaire trésorière adjointe sont dans l'impossibilité d'agir à ce titre.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

15 Côte du Quai- Jugement

Le défendeur Daniel Giroux devra démolir et rembourser les frais engagés par la Ville pour l'expert arpenteur-géomètre.

(11-02-41)

Noël d'Antan- Don aux bénévoles du collège Notre-Dame-de-Foy

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement d'un don de 1 500\$ à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-Foy pour le bénévolat effectué lors du Noël d'Antan.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Le mérite de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Réfléchir à la pertinence de déposer une candidature pour la deuxième édition du Mérite de l'ADMQ.

Terrains de M. Jean-Paul Julien- rue des Goélands

Le conseil suggère que les bandes de terrains soient vendues aux propriétaires concernés. Une lettre sera adressée à M. Julien à cet effet.

(11-02-42)

30-32 rue Notre-Dame

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à faire préparer une entente concernant la rénovation du 30-32 Notre-Dame par Me Philippe Asselin.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-43)

Intégration des arts à l'architecture- Présentation des maquettes

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement de 1 251,99\$ plus taxes pour la présentation des maquettes dans le cadre de l'intégration des arts à l'architecture du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-44)

Contrat d'exécution d'œuvre d'art

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le maire M. Jean-Yves Nobert à signer le contrat d'exécution d'œuvre d'art pour une œuvre à être incorporée à la construction de la Maison des générations.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-45)

Rallye estival- Comité des bénévoles

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil verse au Comité des bénévoles un montant de 250,-\$ pour le Rallye estival 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-46)

Programme Emploi Été Canada

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la Ville pour faire des demandes dans le cadre du programme Emploi Été Canada pour le secteur des loisirs et le secteur récréotouristique.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-47) **Service incendie- Station de remplissage des bonbonnes d'oxygène**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'achat d'une station de remplissage des bonbonnes d'oxygène au coût de 7 788,-\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-48) **Maison des générations- addenda numéro 1 au protocole d'entente entre le MAMROT et la Ville de Cap-Santé**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le maire M. Jean-Yves Nobert à signer l'addenda numéro 1 au protocole d'entente entre le MAMROT et la Ville de Cap-Santé pour la Maison des générations.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Édition 2011 des prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Pour information seulement.

(11-02-49) **Financement par billet de l'emprunt de la Ville- Offre de la Banque de Montréal**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE la Ville de Cap-Santé accepte l'offre qui lui est faite de la Banque de Montréal pour son emprunt de 1 039 700 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 10-170, 07-145 et 10-167, au pair ⁽¹⁾ échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

55 400 \$	2,32%	22 février 2012
57 200 \$	2,68%	22 février 2013
59 300 \$	2,99%	22 février 2014
61 300 \$	3,29%	22 février 2015
806 500 \$	3,57%	22 février 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(1) *Au pair signifie de valeur égale, donc pas de frais d'escompte.*

(11-02-50)

Financement par billet de l'emprunt de la Ville

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Cap-Santé souhaite emprunter par billet un montant total de 1 039 700 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
07-145	331 000\$
10-170	621 000\$
10-167	87700\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 039 700 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 10-170, 07-145 et 10-167 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

QUE les billets soient datés du 22 février 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	55 400 \$
2013.	57 200 \$
2014.	59 300 \$
2015.	61 300 \$
2016.	63 300 \$(à payer en 2016)
2016.	743 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Cap-Santé émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 février 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 10-170, 07-145 et 10-167, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-51)

Moëlle épinière et motricité Québec- Vignette d'accompagnement touristique et de loisir

CONSIDÉRANT qu'un programme intitulé *Vignette d'accompagnement touristique et de loisirs* a été mis sur pied afin de permettre à une personne ayant une déficience ou un problème de santé mentale permanent de participer pleinement de façon sécuritaire et en toute équité, à différentes activités de tourisme et de loisir :

CONSIDÉRANT que l'organisme *Moëlle épinière et motricité Québec* a le mandat d'implanter ce programme dans la région de Québec;

CONSIDÉRANT que ce programme s'adresse aux entreprises touristiques ainsi qu'aux municipalités;

CONSIDÉRANT que ce programme est bénéfique pour nos citoyens qui ont une déficience ou un problème de santé mentale permanent;

CONSIDÉRANT que *Zone Loisir Montérégie* a reçu de l'*Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées* le mandat de coordonner et de développer le programme dans toutes les régions du Québec;

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU

QUE ce conseil adhère au programme *Vignette d'accompagnement touristique et de loisir*.

QUE le directeur général est mandaté pour procéder à la demande d'adhésion auprès de l'organisme *Zone Loisir Montérégie*.

QU'à cette fin, il est autorisé à signer tous les documents requis.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Guide du capitaine pour formation d'une équipe- Relais pour la vie

Monsieur Mario Denis se propose capitaine pour la formation d'une équipe au Relais pour la vie et la documentation lui est remise.

(11-02-52)

Cap-Santé Riche en couleurs, édition 2011

À la suite d'une rencontre avec madame Gisèle Boulianne et monsieur Ludger Lavoie, il est :

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU

QUE ce conseil verse un montant de 4 000,-\$ dans le cadre du Symposium qui se tiendra du 24 au 26 juin 2011 réparti comme suit :

- subvention annuelle : 1 000,-\$
- fête nationale : 1 000,-\$
- volet international : 2 000,-\$

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Cahier Cap-Santé- Courrier de Portneuf

La révision du Cahier Cap-Santé est en cours suite aux suggestions soumissionnées.

(11-02-53)

Maison des générations- Certificat de paiement

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU

QUE ce conseil verse un montant de 244 136,24\$ à l'entrepreneur Lévesque et associés pour les travaux à la Maison des générations.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-54)

Puits Bertrand

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise Guy Germain à faire des travaux de plomberie pour la rénovation au puits Bertrand.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-55)

Puits Bertrand

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil demande à Guy Germain de préparer un document de soumission pour l'achat d'une génératrice requise au Puits Bertrand.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

(11-02-56)

Achat d'un lecteur DVD pour Lucie Gauthier

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à payer la différence entre le coût d'achat du lecteur DVD à offrir à Lucie Gauthier et le montant fourni par les employés.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-57)

Réunion à Saint-Jean-Port-Joli- Nuisance sonore des motocyclettes- Frais de déplacement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le remboursement des frais de déplacement (300 km X 0,40\$/km) de Michel Bertrand, conseiller, pour la réunion ayant eu lieu le 12 février à Saint-Jean-Port-Joli concernant la nuisance sonore des motocyclettes

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Scouts de Portneuf- demande d'aide financière

Le conseil ne souhaite pas participer à la campagne de financement 2010-2011 des Scouts de Portneuf.

(11-02-58)

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier- contribution annuelle

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil paie à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier 1 405,-\$ comme contribution municipale annuelle 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-59) Concours de musique du Canada- soutien financier demandé

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil donne un soutien financier de 50,-\$ à Jean-Michel Dubé pour sa participation au Concours de musique du Canada.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-60) PG Solutions

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à l'achat d'un serveur de PG Solutions au coût de 5 545,00\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-61) Peinture du bureau de Véronique Lille

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à faire exécuter des travaux de peinture dans le bureau de Véronique Lille.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Créations Ratté- Fabrique de céramique

Madame Alexandra Ratté demande une révision de son compte de taxes commerciales pour l'année 2010 au prorata des journées d'ouverture. Ce point sera discuté au caucus de mars.

(11-02-62) Résolution pour diverses dépenses en biens et services

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à déboursier un montant global de 10 000,-\$ en biens et services pour les items suivants, selon le budget estimé :

- Scène mobile, arche métallique, construction de 4 maisonnettes, fabrication de 5 supports en aluminium pour panneaux d'interprétation au cimetière.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-63) Fondation des services santé et sociaux de Portneuf- Brunch bénéfice 2011

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à l'achat de deux cartes au coût de 30,-\$ par personne pour le Brunch bénéfice 2011 qui aura lieu le 10 avril au club de golf Le Grand Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02-64)

Quillodon Rêves d'enfants

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à défrayer le coût de participation d'une équipe de 6 personnes (30,-\$ par personne) ainsi que les frais de déplacement pour le Quillodon Rêves d'enfants qui aura lieu le 12 mars prochain à Saint-Raymond.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

Développement Paul Roy- nouveau plan

Le nouveau plan préparé par Éric Lortie sera présenté au comité d'urbanisme le 28 février prochain et ce point reviendra à la séance du conseil de mars.

Association des plus beaux villages du Québec

Une copie du document reçu de l'Association sera remise aux membres du conseil et ce point sera discuté au conseil de mars.

(11-02-65)

«Défi têtes rasées»- don pour Leucan

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil consent à donner un montant de 100,-\$ à Leucan dans le cadre de l'activité «Défi têtes rasées».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-02- 66)

Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP)

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate monsieur Vic Godin pour assister à une rencontre de la SHEP qui devrait avoir lieu à Saint-Alban.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Aide à l'amélioration du réseau routier municipal- Subvention route à Paris

Le maire a reçu une confirmation du ministre Sam Hamad autorisant l'utilisation de l'aide financière de 10 000,-\$ pour les travaux d'amélioration du rang Saint-François Ouest et de la route Terrebonne au lieu de la route à Paris.

(11-02-67)

COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 JANVIER 2011- Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine le paiement des comptes payés au 31 janvier 2011 au montant de 18 609,90\$ et adopte les comptes à payer au 31 janvier 2011 au montant de 282 587,74\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

VARIA

Suivi des projets

Le maire transmettra aux conseillers une copie du tableau *Suivi des dossiers de la Ville* afin qu'ils puissent suivre l'avancement des divers projets en cours. La présentation sera sous forme de commentaires et non en pourcentage (%) d'avancement.

(11-02- 68)

Gaz de schiste

CONSIDÉRANT que des travaux d'exploration visant à exploiter le gaz de schiste se déroulent au Québec et qu'ils présentent des risques environnementaux importants, notamment pour l'eau en raison des produits chimiques utilisés pour la fracturation ainsi que l'augmentation des GES (gaz à effet de serre);

CONSIDÉRANT que des conséquences environnementales de cette exploitation ont eu des effets dévastateurs aux Etats-Unis et en Alberta;

CONSIDÉRANT que ces travaux soulèvent une inquiétude légitime chez les citoyens et les citoyennes, les communautés ainsi que chez les élus municipaux qui n'ont pas les pouvoirs d'arrêter ces travaux ou n'ont pas les ressources pour gérer les conséquences de tels travaux;

CONSIDÉRANT que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a reçu un mandat qui se limite à proposer très rapidement un cadre de développement de la filière des gaz de schiste et que pendant ce temps les forages se poursuivent;

CONSIDÉRANT que le Québec est actuellement apte à entreprendre un virage vers l'exploitation des énergies durables qui contribuerait à la diminution des GES tout en contribuant à l'emploi et à la richesse collective dans une optique nationale;

CONSIDÉRANT qu'il est fondamental de décider collectivement de l'exploitation de nos ressources et que l'importance de cet enjeu nécessite une large consultation publique visant entre autres à décider de notre avenir énergétique;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE les membres du conseil demandent que le gouvernement du Québec ordonne un moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Politique de gestion des eaux de surface

Monsieur Denis Jobin propose qu'un comité de travail soit formé au sujet de la politique de gestion des eaux de surface. Lors du prochain caucus, on nommera trois membres du conseil pour siéger au comité avec madame Marie-Pierre Beaupré, urbaniste, qui agira comme personne-ressource. Aussi, il serait intéressant de collaborer avec des intervenants de la CBJC, de la MRC, etc.

Règlement RMU-08 relatif à la circulation de camions, de véhicules de transport d'équipement et de véhicules outils

Ce règlement devrait inclure un article au sujet de l'interdiction de circulation des véhicules lourds sur le chemin du Bois-de-l'Ail. Toutefois, le maire croit qu'une telle interdiction existe déjà dans un règlement existant. À vérifier.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

RAPPORT DES COMITÉS

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Denis Jobin)

La gestion des fosses septiques est un important dossier en cours. À Cap-Santé, 521 comptes de taxes sur 1 215 indiquent des propriétés non raccordées aux égouts municipaux (43%).

OMH de Cap-Santé (M. Gilles Papillon)

Monsieur Gilles Papillon présente les bénévoles qui siègent au c.a. :

Représentants des locataires : madame Jocelyne Gauthier et monsieur René Pelletier

Représentants socio-économiques : madame Ghislaine Jobin et monsieur Jacques Massicotte

Un logement est vacant pour le 1^{er} mars et l'annonce parue dans le Citoyen a suscité plus d'intérêt que celle parue dans le Courrier de Portneuf en juillet dernier.

Un nouveau règlement a été établi pour permettre aux locataires de pouvoir changer de logement lorsqu'un logement devient vacant dans l'immeuble.

(11-02-69)

Approbation des états financiers 2009 et des budgets 2010 et 2011 de l'OMH de Cap-Santé

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise les montants assumés par la Ville comme contributions à l'OMH :

États financiers vérifiés de 2009 :

Déficit de 35 532,-\$:

Répartition :

SHQ : 31 979,-\$

Ville : 3 553,-\$

Budget de 2010 :

Revenus 40 731,-\$

Dépenses (155 515,-\$)

Déficit (114 784,-\$)

Répartition :

SHQ : 111 156,-\$

Ville : 3 628,-\$

Budget de 2011 :

Revenus 37 248,-\$

Dépenses (78 279,-\$)

Déficit (41 031,-\$)

Répartition :

SHQ : 36 928,-\$

Ville : 4 103,-\$

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

Politique familiale (M. Gilles Papillon)

La politique devrait être présentée au conseil en mai ou juin pour approbation.

Comité du régime complémentaire de retraite des employés (M. Gilles Papillon)

M.Papillon dit qu'une rencontre serait souhaitable prochainement.

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (C.B.J.C). (M. Michel Bertrand)

- Barrage : documents légaux en cours de rédaction entre la Ville de Shannon et la CBJC.
- Revitalisation des berges : été 2011.

Symposium «Cap-Santé Riche en Couleurs»

L'arrivée de madame Gisèle Boulianne à ce comité est favorable car elle a beaucoup d'expérience. Il est important que le Symposium arrive à se démarquer.

Comité sur le bruit des motos (M. Michel Bertrand)

Très bon accueil reçu à St-Jean-Port-Joli lors de la réunion portant sur la nuisance sonore des motocyclettes.

Noël d'Antan (M. Denis Jobin)

La scène mobile est à finaliser et elle pourra être utilisée dans le cadre d'activités diverses.

Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé (M.Denis Jobin)

Aboutissement du projet de revitalisation des sites funéraires : août 2011

Comité d'urbanisme (M. Vic Godin)

Précision apportée par monsieur Vic Godin : le comité d'urbanisme est très rigoureux sur les règles à suivre dans l'étude des différents dossiers.

Comité d'embellissement (M. Vic Godin)

Un écrit sera préparé en mars afin de solliciter les gens à se joindre à ce comité.

QUESTIONS ET REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur le conseiller Léo Jacobs fait part de sa démission. Il se retire après 12 années de service auprès des citoyens et il souhaite qu'un représentant des agriculteurs puisse prendre la relève.

Il a toujours eu à cœur de s'impliquer dans sa communauté voulant ainsi remercier son pays d'adoption. Aussi, en tant qu'entrepreneur, c'est avec fierté qu'il représente la Ville de Cap-Santé, ici et ailleurs dans le monde.

M. Jacobs remercie les membres du conseil pour leur collaboration.

- M. Vic Godin a eu l'occasion de travailler 3 ans avec M. Jacobs et le remercie pour sa grande intégrité.
- M. Denis Jobin fait part du plaisir qu'il a eu à travailler avec M. Jacobs et souligne son grand respect pour la démocratie et pour les gens.
- Tous les membres du conseil et l'assemblée applaudissent M. Jacobs.
- Concernant les limites de vitesse, M. Denis Jobin indique que, sur les affiches des zones scolaires, les heures doivent être précisées seulement si la vitesse des zones à proximité est supérieure à 50 km/h.

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- M. Marcel Lavallée félicite M. Jacobs pour son travail en tant que conseiller.
- M. Lavallée est d'avis que le ski de fond devrait être gratuit pour tous comme c'est le cas pour le patinage.
- M. le maire précise que pour le ski, c'est le Club de ski de fond Cartier-Santé qui décide.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais
Secrétaire-trésorier

(11-02-70)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorier